



**HAL**  
open science

# Le sanctuaire de Mesnil-Saint-Nicaise : mutations d'un lieu de culte chez les Viromanduens du Ier au IVe s. apr. J.-C.

Jean-Sébastien Cocu, Aurélie Rousseau

## ► To cite this version:

Jean-Sébastien Cocu, Aurélie Rousseau. Le sanctuaire de Mesnil-Saint-Nicaise : mutations d'un lieu de culte chez les Viromanduens du Ier au IVe s. apr. J.-C.. Gallia - Archéologie de la France antique, 2014, La fin des dieux, 71 (1), pp.109-117. hal-01932563

**HAL Id: hal-01932563**

**<https://hal.science/hal-01932563v1>**

Submitted on 6 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Le sanctuaire de Mesnil-Saint-Nicaise

## *Mutations d'un lieu de culte chez les Viromanduels du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.*

Jean-Sébastien COCU et Aurélie ROUSSEAU

**Mots-clés.** Plate-forme de crémation, dépôts, caprinés, gallo-romain, ex-voto, vaisselle miniature, Nymphes, Apollon.

**Résumé.** La fouille récente d'un site à Mesnil-Saint-Nicaise, à l'est du département de la Somme, a permis de reconnaître les vestiges d'un lieu de culte installé au fond d'un vallon au début de l'époque romaine. D'abord centré sur une plate-forme de crémation, semble-t-il durant l'horizon augustéen, une profonde réorganisation est effectuée durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. où plusieurs bâtiments, dont il ne reste pour la plupart que les fondations sur solin, sont édifiés.

La dernière phase d'occupation s'opère dans le courant du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. où un temple à galerie périphérique est érigé, sur un versant assez abrupt, après une campagne de travaux d'exhaussement. L'opération a mis en évidence plusieurs états de réfection du temple. Les deux puits qui flanquaient l'édifice ont révélé des éléments d'architecture, ainsi que du mobilier qui participait à la vie du sanctuaire, mis au rebut à l'extrême fin du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les premières conclusions tendent à montrer que l'activité religieuse a pris fin à cette date.

**Keywords.** Cremation platform, cult deposits, caprines, Gallo-Roman, ex voto, miniaturized pottery, Nymphae, Apollo.

**Abstract.** During a recent excavation at Mesnil-Saint-Nicaise, east of the Somme Department, the remains of a cult site, established at the end of a small valley in the beginning of the Roman period, have been uncovered. It was initially centred on a cremation platform, presumably during the Augustan era, then it was deeply reorganized during the second half of the 1<sup>st</sup> c. AD: several buildings were erected of which only the flint footing remains.

In the course of the 2<sup>nd</sup> c. presumably, the final phase of occupation is marked by the edification of a temple with an outer ambulatory on a steep hill, following raising work. The investigations brought to light a series of successive sequences of construction and renovation. The two shafts adjoining this temple have revealed architectural fragments and material belonging to the sanctuary activities, thrown out in the late 3<sup>rd</sup> c. First conclusions seem to show that cult practices ended at that time.

Translation: Isabelle FAUDUET

Avant la construction d'une plate-forme multimodale prévue sur les communes de Mesnil-Saint-Nicaise et de Nesle, une fouille a été prescrite dans le cadre du projet canal Seine-Nord Europe<sup>129</sup> (fig. 101). L'emplacement retenu se situe sur le fond de vallon et sur le plateau au nord, où avaient été reconnus, lors du diagnostic de 2009, un temple à plan centré, constitué d'une cella et d'une galerie périphérique, ainsi que d'autres structures pouvant répondre aux questionnements sur l'environnement immédiat de ce temple (Harnay dir., 2010, p. 192-205).

La surface fouillée en 2011 et 2012<sup>130</sup> (21 000 m<sup>2</sup>) a permis de mettre au jour un sanctuaire à édifices multiples ainsi que des structures annexes. L'occupation du site est attestée entre

la période augustéenne et l'extrême fin du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>131</sup> L'intérêt majeur repose sur le fait que le cœur du sanctuaire a été préservé par des colluvions et que les vestiges observés n'étaient que très peu altérés. Par ailleurs, la fouille complète<sup>132</sup> des deux puits flanquant le temple a permis de recueillir des informations essentielles pour la compréhension de la fin de l'activité religieuse, ainsi que sur l'environnement naturel du site. L'étude du mobilier liturgique mis au rebut dans ces puits et celle des dynamiques de comblement de ces structures amènent naturellement à la question de l'abandon ou de la fermeture du sanctuaire.

129. Opération préliminaire à la construction du canal Seine-Nord Europe (<http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Ressources-multimedias/Atlas-interactifs/canal-sne/p-13418-Canal-Seine-Nord-Europe.htm>).

130. Sous la direction de A. Rousseau et J.-S. Cocu, Inrap.

131. Les premiers résultats archéologiques présentés ici proviennent des évaluations préliminaires de différents spécialistes et de nos premières observations stratigraphiques. Le rapport de fouille étant en cours de rédaction, il faut rester prudent quant aux premières datations proposées, qui restent dès lors très larges.

132. Les puits ont été fouillés par la Société Archéopuits. La méthode opérée par les puisatiers a permis une fouille manuelle jusqu'au fond des structures. Le mobilier découvert dans les deux puits est en cours d'étude.

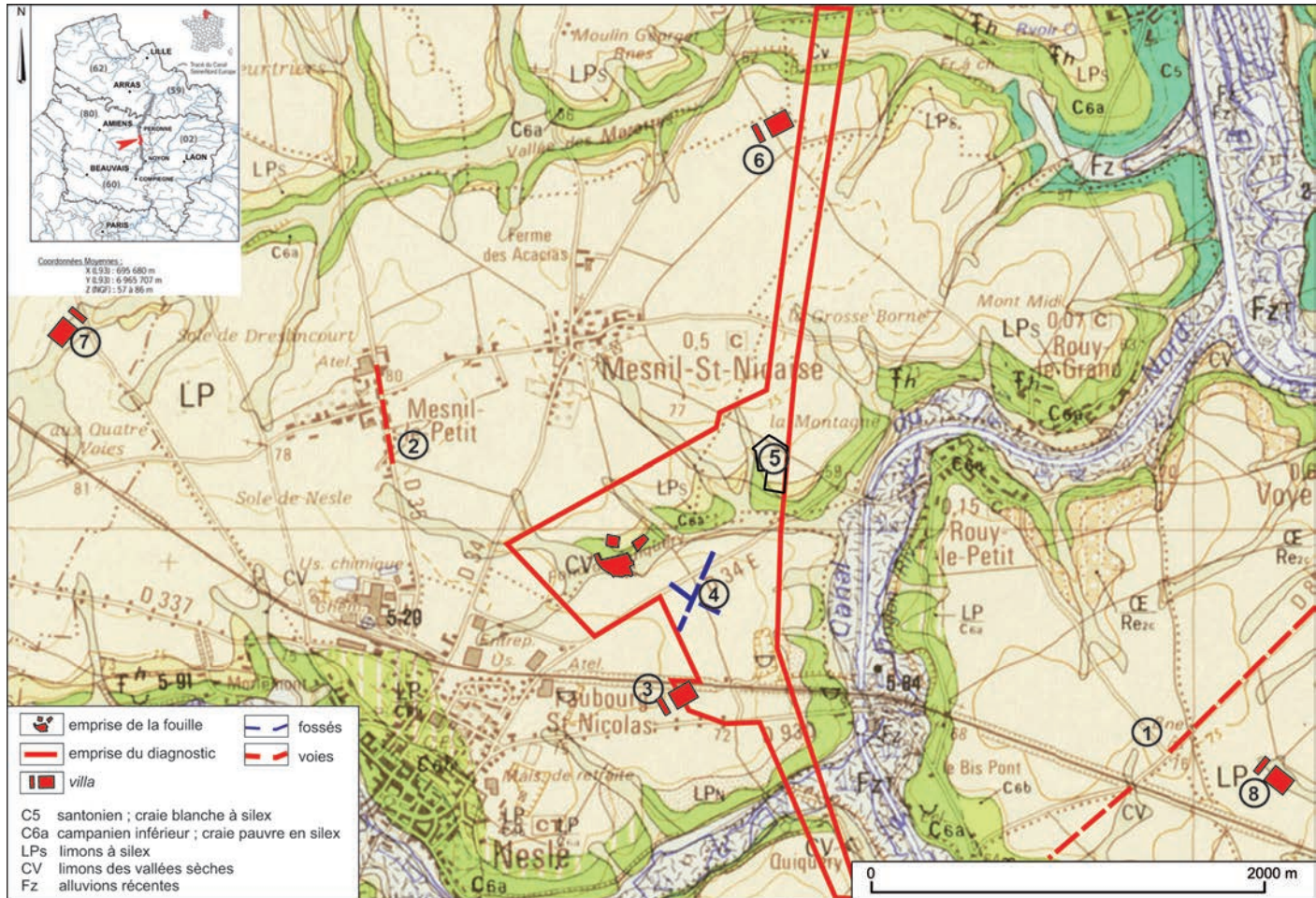


Fig. 101 – Carte de l'environnement géologique et archéologique du site de Mesnil-Saint-Nicaise sur le résultat des prospections et des fouilles archéologiques (© Fond de carte : BRGM n° 64 (Ham), 50 000 ; DAO : A. Rousseau, Inrap).

## LE SITE

### ENVIRONNEMENT PÉDOLOGIQUE

Le site de Mesnil-Saint-Nicaise est localisé à l'est du département de la Somme, dans la plaine du Santerre, à 3,5 km de la vallée de la Somme. Le sanctuaire s'est développé dans le fond d'un vallon (connu sous le toponyme du Fond de Quiquerry) qui n'accueille actuellement pas de cours d'eau permanent. Le relief est marqué, ce qui implique une érosion importante du site. La formation géologique est composée d'un luvisol développé sur des less quaternaires (fig. 101). Ces less recouvrent des formations secondaires (craie campanienne et santonienne) et tertiaires (limons argileux rougeâtres à silex) qui sont observables à mi-hauteur du versant nord du vallon. La puissance inhabituelle des niveaux de sols et colluvions a permis la préservation de tous les niveaux archéologiques sur une surface de 5 000 m<sup>2</sup> dans le secteur 1. Ces derniers pouvant se développer à certains endroits sur une profondeur de 4 m.

### ENVIRONNEMENT ARCHÉOLOGIQUE

La position géographique du sanctuaire ne semble pas correspondre à un marqueur de territoire. Ce lieu de culte se situe

sur le territoire des Viromanduiens, à une dizaine de kilomètres de la frontière<sup>133</sup> (fig. 102). Notons cependant que ce site était encadré (fig. 101, n° 1), au sud et à l'est, par la voie Bavay-Beauvais (CAG, 80/2, notice 811-4AH, p. 753), ainsi que par la rivière l'Ingon, qui pouvait représenter une limite naturelle dans l'Antiquité<sup>134</sup>. Par ailleurs, à l'ouest, aurait été identifiée une portion de la voie romaine Noyon-Arras (fig. 101, n° 2) (*ibid.*, notice 542-5AH, p. 536). On trouve à 600 m au sud, sur la commune de Nesle (fig. 101, n° 3), une villa repérée par R. Agache et partiellement fouillée, qui a livré dans le bâtiment principal des monnaies de Claude et Néron ainsi qu'un millier de tessons datant l'occupation du 1<sup>er</sup> s. au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Agache, Bréard, 1975, p. 95 ; CAG, 80/2, notice 585-8AH, p. 572). Les diagnostics successifs ont démontré que cette villa pouvait s'inscrire dans un parcellaire de plusieurs hectares (Petit, 2004 ; Gressier, 2006 ; Harnay, 2010, p. 231-233). Par ailleurs, notons que lors du diagnostic V. Harnay a découvert deux chemins qui pourraient être mis en relation avec le sanctuaire et la villa (fig. 101, n° 4) (Harnay dir., 2010, p. 214-228).

133. Limites proposées actuellement dans la CAG, 80/2 (Ben Redjeb, 2013, p. 105-108) d'après les tracés suggérés en 1983 par Massy et Bayard et en 1996 par Gardin.

134. Nous savons par les *Agrimensores* qu'il existait des limites naturelles de bornage entre les territoires, comme les cours d'eau, les crêtes montagneuses... (Siculus Flaccus, in Clavel-Levêque *et al.*, 1993, p. 94-97).



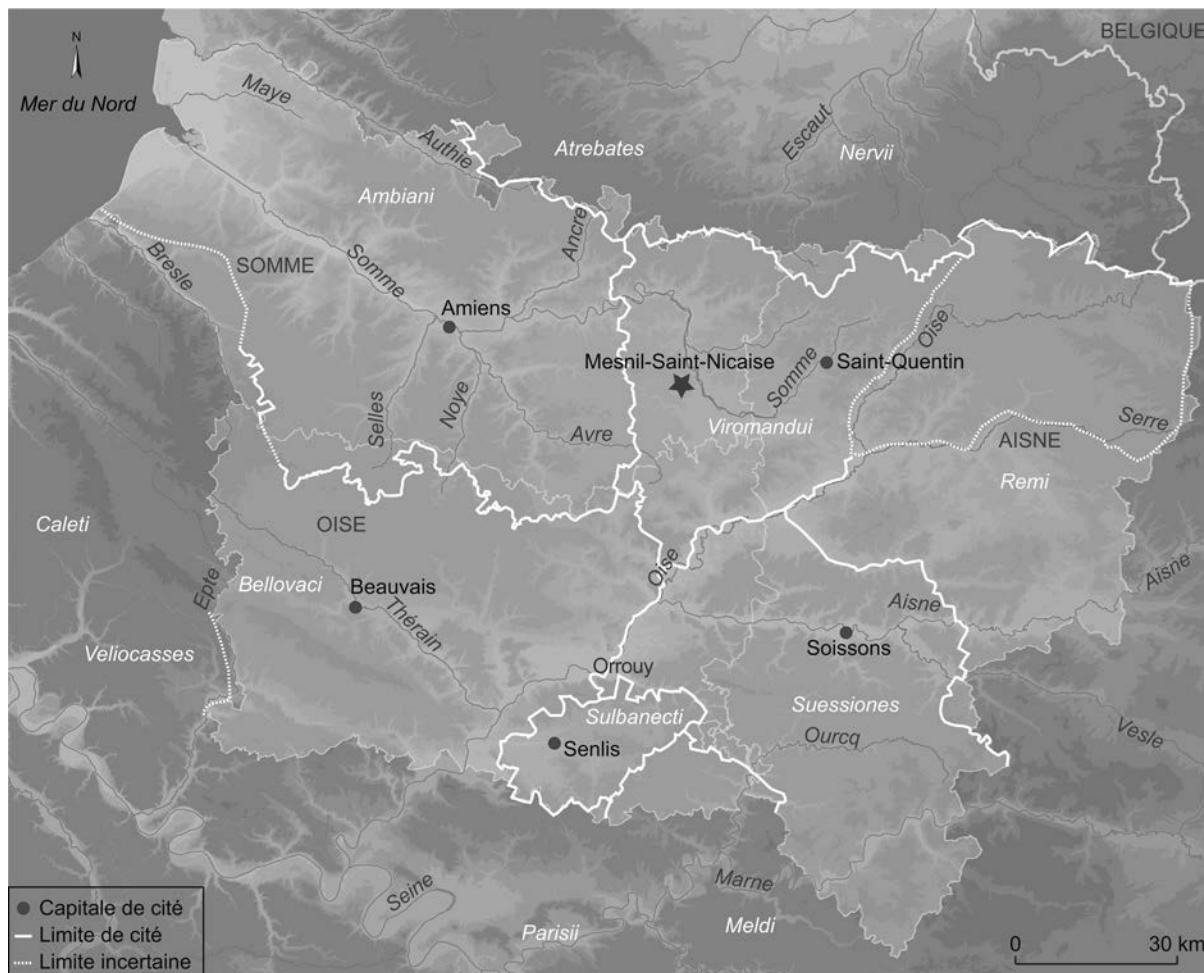


Fig. 102 – Localisation de Mesnil-Saint-Nicaise par rapport aux limites des cités romaines  
(DAO : Fr. Audouit, M. Talon, Inrap et J.-L. Collard, SRA Picardie).

Le premier chemin, matérialisé par un fossé de 45 cm de profondeur, orienté nord-ouest/sud-est et se prolongeant sur 450 m, se dirige, au nord-ouest, vers un triple enclos daté de la période romaine et, au sud-est, vers la *villa*. Le second est un double fossé, orienté nord-ouest/sud-est, reconnu sur 300 m et se dirigeant vers le sanctuaire au nord.

À 700 m à l'est du sanctuaire, sur la commune de Rouyle-Grand, un site fouillé en 2011 a livré une occupation allant du second âge du Fer jusqu'au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (fig. 101, n° 5) (Lefort, 2013). À 2 km au nord-est, à Béthencourt-sur-Somme, une autre *villa* a été repérée par R. Agache (fig. 101, n° 6) (Agache, Bréard, 1975, p. 34 ; CAG, 80/2, notice 542-22AH, p. 536). Enfin, dans un rayon de 3 km autour du lieu de culte, sur les communes de Curchy et de Voyennes, deux autres bâtiments ont été identifiés comme des *villae* par R. Agache (fig. 101, n°s 7 et 8) (Agache, Bréard, 1975, p. 51 et p. 129 ; CAG, 80/2, notices 230-13AH, p. 328 et 811-3AH, p. 754).

Le secteur est donc densément occupé à la période romaine, puisque ce n'est pas moins de quatre *villae* qui encadrent le site dans un rayon de 3 km. La monumentalisation marquée par l'érection du temple à plan centré avec galerie périphérique et *cella* pourrait être associée à l'une des *villae* alentour.

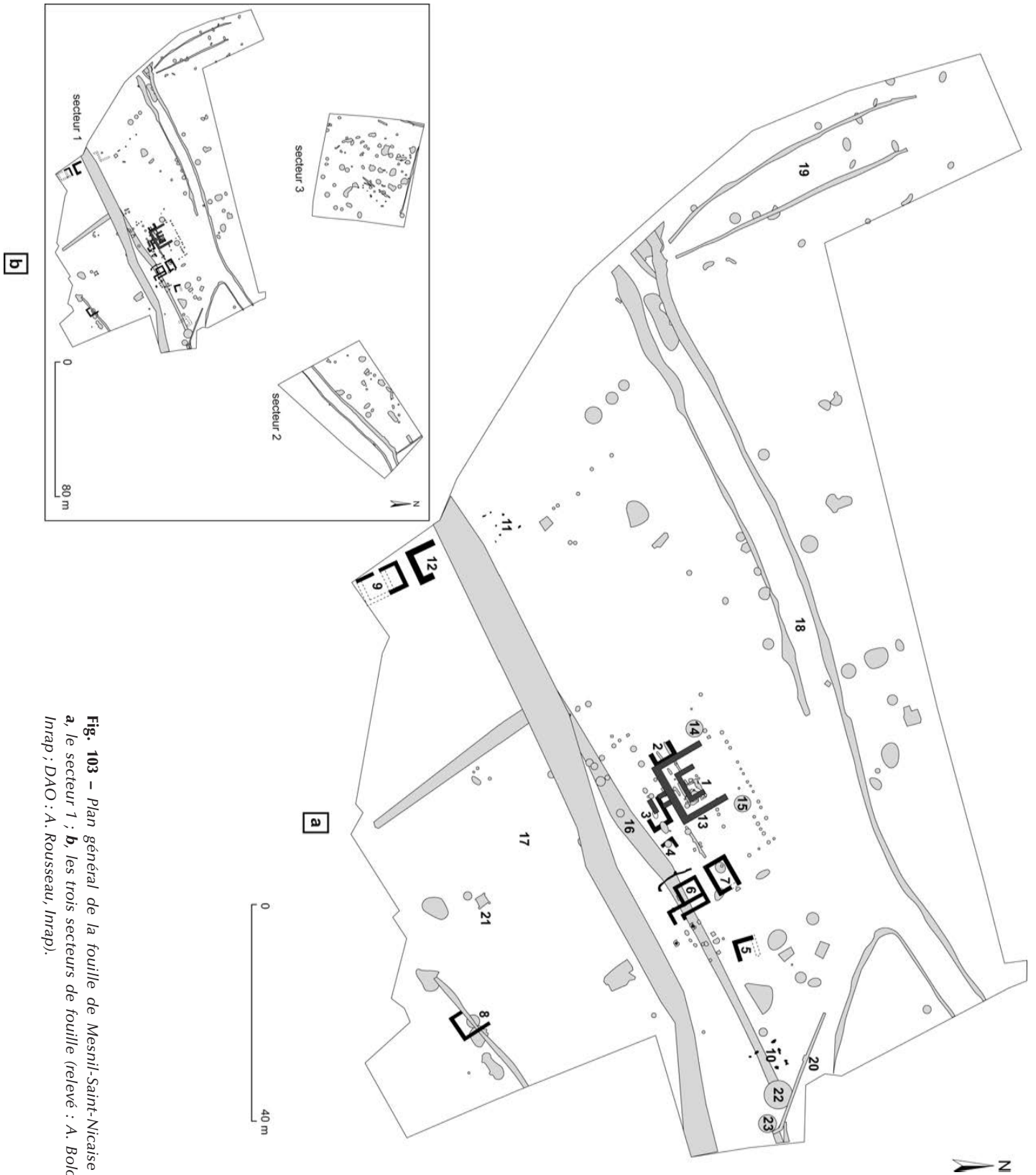
Les études préliminaires effectuées sur les données de fouille du sanctuaire de Mesnil-Saint-Nicaise permettent, pour le moment, de situer une occupation s'étalant de la période

augustéenne jusqu'à l'orée du IV<sup>e</sup> s. L'opération a mis en évidence trois grandes phases d'aménagement correspondant à une plate-forme de crémation, suivie de l'édification de plusieurs bâtiments dont la fonction reste à déterminer, puis enfin à la fondation du temple. Par ailleurs, la fouille des deux secteurs annexes a permis d'identifier un habitat jouxtant le sanctuaire.

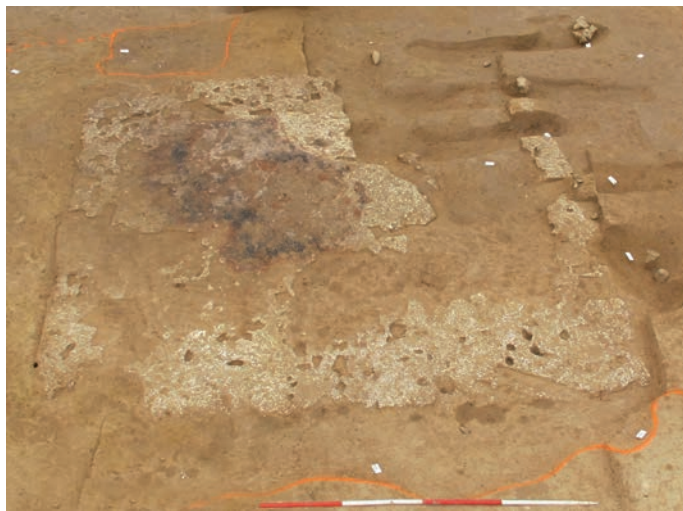
## L'ÉTAT INITIAL (PHASE 1) : UNE PLATE-FORME DE CRÉMATION

### UN CHEMIN ANCIEN ?

L'occupation dans un fond de vallon pose le problème de la gestion de l'eau qui a été résolu par les systèmes de fossés qui suivent la topographie naturelle du site (fig. 103a, n°s 18 et 19). Les surcreusements et l'observation du comblement inférieur du double fossé n° 18, montrant des traces d'eau stagnante, confirment cette hypothèse. Ces deux doubles fossés ont livré du mobilier céramique couvrant les périodes qui s'échelonnent de La Tène C-D jusqu'au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Harnay dir., 2010, p. 196). Il est possible qu'il s'agisse de la survivance d'une occupation protohistorique. Ces fossés, qui marquaient un espace, pouvaient servir de limite au lieu de culte. Le double fossé n° 18 est directement lié au sanctuaire, puisque ce dernier s'ouvre dans sa partie



**Fig. 103** – Plan général de la fouille de Mesnil-Saint-Nicaise :  
**a**, le secteur 1 ; **b**, les trois secteurs de fouille (relevé : A. Bolo,  
*Inrap* ; DAO : A. Rousseau, *Inrap*).



**Fig. 104** – La plate-forme de crémation vue vers le sud  
(cliché : J.-S. Cocu, Inrap).

méridionale sur l'espace consacré à la plate-forme de crémation et au futur temple (fig. 103a, n° 1). À une période encore indéterminée, ce double fossé a subi l'adjonction d'un mur parallèle, dont ne subsistent que les fondations en craie (fig. 103a, n° 20).

## LA PLATE-FORME DE CRÉMATION

Selon la première évaluation céramologique, une plate-forme de crémation est édifée durant la période augustéenne (fig. 103a, n° 1). Elle est constituée d'une chape en craie damée percée à plusieurs endroits, mesurant 3,60 m par 3,50 m, sur laquelle repose un double foyer central (fig. 104). À l'ouest, des traces de probables lambourdes montrent que cette structure pouvait comporter un plancher<sup>135</sup>. Une série de doubles poteaux qui l'encadrent suggère une élévation supportant une couverture. L'édification d'une plate-forme de crémation, pour la période de La Tène D2-Auguste, a aussi été observée sur les sites de Gournay en territoire bellovaque, à Bennecourt, en territoire véliocasque, et à Sanxay chez les Pictons (Van Andringa, 2002, p. 91-96). Cependant, à Mesnil-Saint-Nicaise, comme à Sanxay, où la plate-forme semble avoir été utilisée entre le 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. et Claude, aucune fosse antérieure, située directement sous la structure, n'a été mise au jour (Van Andringa, 2002, p. 93).

Un rite lié au sacrifice et à la consommation de caprinés a pu être mis en évidence. La première évaluation archéozoologique des très nombreux restes trouvés sur un niveau associé à la plate-forme de crémation a permis d'envisager des rites sacrificiels. Les ossements ont longuement séjourné à l'air libre, et sont, pour certains, non carbonisés, tandis que d'autres présentent divers stades de carbonisation. La majorité des os observés proviennent de caprinés et révèlent des sélections anatomiques. Certains portent des traces de découpe. Les premières analyses carpologiques<sup>136</sup> sur ce niveau ainsi que sur les foyers de la

135. Des analyses micromorphologiques sur la structure et les sédiments des probables lambourdes sont en cours. Elles seront présentées en 2014 dans le cadre de la publication du colloque « Sacrée Science : apport des études environnementales à la connaissance des sanctuaires celtes et romains du nord-ouest européen », tenu à Amiens les 6-8 juin 2013.

136. Étude effectuée par Marie Derreumaux (CRAVO, Compiègne).



**Fig. 105** – Une fosse remplie de restes osseux de caprinés, carbonisés et non carbonisés, s'organisant en dépôts successifs, vue vers l'ouest  
(cliché : A. Rousseau, Inrap).

plate-forme ont révélé la présence de céréales, de légumineuses, de fruits sauvages et de préparations alimentaires (pain ou galette). L'absence de fruits typiques des sanctuaires romains tels que la date, le pin pignon ou la figue, semble inscrire ces offrandes végétales dans un cadre local.

Le niveau d'utilisation lié à la plate-forme est circonscrit par le bâtiment et le fossé n° 16 dans lequel des dépôts d'animaux en connexion ont été observés en fond de structure (fig. 103a, n° 16). Cependant, ce dernier point nécessite d'être éclairci par les études archéozoologiques et micromorphologiques. Ce fossé en forme de « L » aboutit à l'est dans un puits qui n'a malheureusement pas pu être fouillé au-delà des deux premiers mètres (fig. 103a, n° 22). Notons qu'il encadre un espace vide dans le versant sud du vallon (fig. 103a, n° 17). Une couche gris clair, pouvant être synchronique stratigraphiquement mais ayant un faciès très différent, correspond à cet espace. Il s'agit d'un niveau homogène, peu perturbé, possédant de forts indices d'oxydo-réduction de fer et de manganèse. Il n'a pas été possible d'établir une corrélation indubitable entre ces deux faciès, mais une étude micromorphologique permettra de définir leur parenté.

Au sud-ouest de la plate-forme, neuf fosses postérieures au creusement du fossé n° 16, mais antérieures à l'assainissement de ce dernier, étaient comblées très majoritairement par des ossements de caprinés. Ces ossements présentent des sélections anatomiques, des os carbonisés à différents stades et des os exposés. Ils étaient parfois accompagnés de vaisselle en céramique, de restes de foyers et d'outils. Ainsi, plusieurs dépôts successifs se superposent dans des fosses circulaires qui peuvent atteindre 1,50 m de profondeur (fig. 105).



## ASSAINISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT (PHASE 2)

À partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s., on observe un premier réaménagement du site. Le petit espace dédié à la plate-forme est soigneusement recouvert d'une couche d'argile glauconique, puis la totalité de la superficie liée à son fonctionnement est scellée par un épais remblai.

À l'emplacement de la plate-forme, une activité liée à la crémation est encore de mise puisque ce n'est pas moins de quatre foyers qui se succèdent, directement positionnés sur son niveau de remblai. De très infimes niveaux de circulation qui leur sont liés ont pu être appréhendés. Deux bâtiments, dont il ne reste que les solins en rognons de silex, leur semblent attachés (fig. 103a, n<sup>os</sup> 2 et 4).

L'activité semble alors se déplacer à l'est du site où le fossé n<sup>o</sup> 16, avant d'être lui aussi soigneusement remblayé, reçoit plusieurs dépôts. Sous le futur bâtiment n<sup>o</sup> 6, un lot de sept vases a été découvert. Des monnaies étaient placées au fond de certains vases.

À 3 m à l'ouest de ce premier dépôt, un petit lot de monnaies semble lui être associé. Vers l'est, à environ 4 m du premier dépôt, ce sont plusieurs lots de vases, parfois imbriqués les uns dans les autres, qui ont été déposés dans un horizon très sombre<sup>137</sup>, constituant ici le comblement unique du fossé. Ils sont accompagnés de verreries, d'objets en fer, mais également de graines carbonisées.

Suite au remblaiement du fossé, un bâtiment vraisemblablement en torchis, dont il ne reste que le niveau d'incendie, semble avoir participé à cette activité à l'est du site (fig. 103a, sous le n<sup>o</sup> 10) et pourrait être associé à un puits (fig. 103a, n<sup>o</sup> 23). D'autres structures archéologiques (celliers, fosses) se développant au nord du fossé n<sup>o</sup> 16, toujours à l'est du site, pourraient être en relation avec ces niveaux.

La transition avec la dernière phase s'effectue avec l'édification, dans la zone d'influence de l'ancienne plate-forme, d'un bâtiment sur solin de silex à l'emplacement d'un ancien foyer assez imposant (fig. 103a, n<sup>o</sup> 3). Mais il ne semble pas avoir perduré longtemps puisqu'il précède de quelques décennies l'érection du premier temple.

## INSTALLATION D'UN PREMIER TEMPLE À GALERIE ASSOCIÉ À DEUX PUITES ET DE BÂTIMENTS DANS SA PÉRIPHÉRIE IMMÉDIATE (PHASE 3)

### LE TEMPLE

Il semblerait que c'est vers le milieu du II<sup>e</sup> s., voire dans les décennies qui suivirent, que l'ensemble est réorganisé. Une épaisse couche de remblais scelle une partie de l'espace antérieur, préalablement à l'édification d'un temple constitué d'une *cella* et d'une galerie périphérique. Ce temple est associé

137. Cet horizon, très similaire aux terres noires, est en cours d'étude par le biais d'analyses micromorphologiques.

à deux puits disposés au nord-est et au nord-ouest (fig. 103a, n<sup>os</sup> 14 et 15).

Il mesure, dans ses parties conservées 11,50 m de côtés et la *cella* mesure 5,5 m de côtés. Il accuse un décalage de 27° à l'ouest par rapport au nord et est orienté au sud-est ; cette orientation est plus courante en Germanie et en Gaule Belgique (Fauduet, 1993, p. 112). Il est positionné sur la rupture de pente actuelle. La partie nord de l'édifice est totalement érodée, mais il a cependant été possible de noter la présence d'un éventuel péristyle de 30 m sur 8 m matérialisé par des trous de poteau abritant les deux puits.

Les fondations constituées de craie tassée et de silex fragmentés liés par un mortier de chaux n'étaient pas très profondes (entre 20 et 40 cm d'épaisseur). On a pu remarquer par ailleurs qu'elles avaient fortement subi l'influence de l'humidité, ce qui a dû motiver sa restructuration.

L'étude des enduits peints montre que le temple a subi des réfections. La découverte d'enduits peints polychromes et de tuiles, parfois peintes, nous renseignent également sur le décor de ce temple, tout comme la trouvaille de chapiteaux et d'éléments de colonnes, dont certaines sont en mortier de tuileaux.

### LES BÂTIMENTS CONTEMPORAINS

Les autres bâtiments du sanctuaire inscrits dans les limites du double fossé n<sup>o</sup> 18 (bâtiments n<sup>os</sup> 12, 9, 8, structure n<sup>o</sup> 11) et situés sous le même niveau de destruction préalable aux derniers réaménagements du temple (bâtiments n<sup>os</sup> 7, 5 et 6, structure n<sup>o</sup> 10) ne présentent pas de caractéristiques culturelles assurées. Le bâtiment n<sup>o</sup> 5 ne conserve que trois pans de murs. Il est édifié sur solins constitués de moellons en calcaire, de silex et de *tegulae*.

Les bâtiments n<sup>os</sup> 6 et 9 sont les seuls à posséder plus d'une pièce. L'entrée du bâtiment n<sup>o</sup> 6 est située au sud-est, où a été retrouvé un escalier constitué d'épais blocs calcaires supportant des planches de bois. Il possède un petit couloir à l'est mesurant 7 m sur 1,20 m, matérialisé par des petits moellons en calcaire roulés menant à une pièce carrée de 4 m sur 3,80 m. Ses fondations reposent sur une structure massive de solins constitués de gros blocs de calcaire et de silex. Ce bâtiment possédait un aménagement extérieur pavé de petits blocs de calcaire travaillés. Il pouvait fonctionner de manière contemporaine au bâtiment n<sup>o</sup> 7, de par son orientation et son mode de construction (solins de silex, mortaises).

Du bâtiment n<sup>o</sup> 7, il ne reste que les semelles et leurs tranchées de fondation. Les traces d'un niveau de sol en mortier subsistent dans sa partie septentrionale. Ce niveau de sol entourait initialement un puits antérieur sur lequel ce bâtiment était construit. Ce puits, fouillé jusqu'à 5 m de profondeur, n'a pas livré de mobilier permettant d'identifier une quelconque activité religieuse.

À l'extérieur de la zone stratifiée, nous proposons de mettre en relation à cette phase, de par le mobilier récolté, les bâtiments n<sup>os</sup> 8, 9 et 12.

De plan rectangulaire, le bâtiment n<sup>o</sup> 9 semble posséder deux pièces (nord et sud) séparées par un couloir central de 1,30 m de largeur. Juxtaposé à ce bâtiment, trois murs de fondation en craie forment un bâtiment dont les dimensions conservées sont de 6,5 m sur 5 m.

Le bâtiment n° 8 possède une particularité architecturale par rapport aux précédents. Il se présente également sur solins, mais il semble avoir supporté un niveau de sol en torchis (vestiges d'un incendie antérieur ?). Les solins sont constitués d'un assemblage de blocs de grès et de blocs en calcaire, de formes irrégulières, dont trois possèdent des mortaises. Ses dimensions conservées sont de 6 m sur 5 m

Enfin, deux structures formées d'énormes blocs de grès délimitent le site à l'est et à l'ouest (fig. 103, n°s 10 et 11). La première, n° 10, est composée de gros blocs de grès bruts qui semblent être établis sur les restes d'un bâtiment en torchis. Elle mesure 6 m sur 5 m. La seconde, composée de plusieurs blocs de grès et de silex, semble former un espace dont la fonction est indéterminée.

Le nombre et la variété des structures qui caractérisent cette phase posent la question de leur identification.

Sur ces huit structures entourant le temple, trois se superposent directement à des constructions antérieures : le bâtiment n° 7 se superpose à un puits, la structure n° 10 se superpose à un probable bâtiment ayant brûlé, tout comme le bâtiment n° 8.

D'une manière générale, plusieurs objets (simples pertes ou dépôts volontaires ?) peuvent témoigner de pratiques rituelles associées à chaque phase. Pour le moment, nous ne pouvons qu'évoquer plusieurs ustensiles de parure, des anneaux en fer et en bronze, des *tintinnabula*, des fragments de candélabres, un nombre élevé de pierres à aiguiser et de mortiers (plus de 68 sur tout le site), des éléments de harnachement, des fragments de statuettes en alliage cuivreux et en terre cuite, ainsi que des instruments médicaux (sondes). Par ailleurs, certaines céramiques portent des traces de découpe régulière sur leur pourtour et de percement au niveau du fond (étude en cours).

De plus, l'étude des vestiges des secteurs annexes (fig. 103b), qui se développent au-delà du double fossé n° 18, n'a pas livré, pour le moment, d'éléments permettant de trancher en faveur d'une activité liée à des pratiques cultuelles. Les vestiges de ces secteurs se caractérisent par la présence de bâtiments sur poteaux, quelques fosses, quelques structures de combustion (foyers, fours), quelques caves et des puits, situés dans des fossés d'enclos.

Toutefois, ces deux espaces ont livré suffisamment de matériel archéologique pour permettre une bonne approche chronologique. Il semble en effet que nous ayons, dans ces secteurs, des datations contemporaines aux trois grandes phases du secteur 1. Beaucoup de structures du secteur 2 seraient à rapprocher de la phase d'occupation liée à l'édification du temple à galerie. La présence de mobilier cultuel (fragments de statuettes en terre blanche, une bague comportant une intaille en cornaline représentant le dieu Mercure) ou de « dépôts » (os de canidé en connexion associé à des vases, éléments de harnachement<sup>138</sup>) y sont également identifiables.

Un petit espace du secteur 3 semble être contemporain de la plate-forme de crémation ; la plupart des autres structures peuvent être synchrones avec la première phase de restructuration, entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et le milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

138. Un tel dépôt a été observé sur le site de Thervey (Jura) daté entre le II<sup>e</sup> s. et le III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Fort *et al.*, 2009, p. 400-403).

## RÉAMÉNAGEMENT DU TEMPLE

Au début du III<sup>e</sup> s. un réaménagement semble s'être opéré sur toute la zone (stratifiée). Les murs de la galerie sont dérasés et un niveau de radier de préparation à la circulation se développe sur toute la partie méridionale du temple.

Le mur sud reçoit l'adjonction de contreforts dont les soulèvements sont creusés jusqu'à 1,50 m de profondeur.

Le niveau de sol à l'intérieur de l'édifice n'est malheureusement pas conservé. Seul le radier de préparation a pu être appréhendé jusqu'au niveau de la galerie, avant la *cella*.

À l'extérieur de l'édifice, ce radier, ou réel niveau de circulation (?), se présente sous la forme de petits fragments (entre 5 cm et 8 cm) de calcaire compactés mêlés à une grande quantité de *tegulae*, de tessons de céramique, de clous, quelques enduits points et de mortier. C'est dans cet ensemble, fouillé en partie au diagnostic (Harnay dir., 2010, p. 203), qu'ont été trouvés une amphore contenant une monnaie, ainsi que plusieurs monnaies isolées. Lors de la fouille, une grande quantité de monnaies a été récoltée dans la continuité de ce niveau. Ce mobilier est pour l'instant daté du milieu, voire du troisième tiers du II<sup>e</sup> s. jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. C'est à cette date que le temple semble avoir été démantelé. Cette datation est appuyée par les monnaies trouvées au fond des deux puits qui poussent la chronologie à la fin du III<sup>e</sup> s., soit vers 280-290 apr. J.-C.

## LE COMPLEMENT DES DEUX PUIITS À LA FIN DU III<sup>e</sup> S. : FERMETURE DU SANCTUAIRE ?

Les deux puits ont les mêmes caractéristiques morphologiques. Parfaitement circulaires, ils présentent à l'ouverture un diamètre d'environ 3 m. Leur creusement se rétrécit rapidement, prenant la forme d'un entonnoir, pour déboucher sur un conduit d'environ 1 m de diamètre. Dès la période romaine leur profondeur de 15,50 m atteignait le niveau de la nappe phréatique. Cette dernière, au niveau où elle se présente aujourd'hui, et qui n'a pas véritablement fluctué depuis l'époque romaine, nous permet d'évaluer la réserve en eau à environ 2 300 litres pour un puits. Aucun parement n'a été observé sur les cinq premiers mètres. Cependant, il est impossible que les puits n'aient pas été cuvelés dans ces cinq premiers mètres, car le substrat constitué de loess est extrêmement instable. Après les premiers mètres, les formations secondaires de craie ne nécessitaient pas d'aménagement particulier. Ce type de structure soulève d'emblée des questions sur la définition de comblement archéologique, car elle piège « naturellement » les vestiges d'activités qui s'exercent dans son environnement proche. Il est difficile d'appréhender dans quelle proportion le comblement s'avère volontaire ou naturel. Ceci pose des difficultés d'interprétation sur le geste cultuel et les aspects du culte. Sont qualifiés de comblement volontaire tous les éléments qui ne participent pas à l'utilisation du puits et, bien évidemment, l'ensemble des comblements qui contribuent à l'obturation de ce dernier.

Pour les deux puits, onze unités stratigraphiques ont été distinguées. Certaines s'imposent du fait de la nature du sédiment, variable sur les 15,50 m de comblement, d'autres sont des unités





Fig. 106 – Statuette en terre blanche représentant une déesse mère (cliché : D. Gliksman, Inrap).

stratigraphiques techniques situées sous le niveau de la nappe phréatique, créées pour la mise en place d'un protocole de prélèvement des sédiments.

Les douze premiers mètres de comblement, c'est-à-dire ceux situés au-dessus de la nappe phréatique, sont constitués de sédiments mêlés à des fragments architecturaux issus vraisemblablement du démantèlement du temple.

Ces éléments d'architecture sont en grande partie constitués de moellons de calcaire grossièrement équarris, identiques à ceux encore en place sur le temple, ainsi que de nombreuses *tegulae*, des fragments d'enduits peints, des éléments de colonnes et d'un fragment d'entablement. Jusque-là rien de très significatif, mis à part une volonté d'obturer le puits avec tous les éléments disponibles *in situ*. Cependant, dans quelle mesure le mobilier que nous interprétons comme détritique ne possède-t-il pas un caractère sacré. En effet, comment interpréter la présence, au sein de ce matériel mis au rebut, d'artefacts qui ont une connotation religieuse certaine : le mortier et la statuaire ?

Le puits oriental a ainsi livré un mortier portant une inscription à Apollon (Cocu *et al.*, 2013), ce qui nous permet d'identifier une des divinités tutélaires du temple. Le puits occidental (fig. 103, n° 14) a, quant à lui, livré une grande statue en calcaire (50 cm de hauteur) d'une déesse féminine semi-assise, ainsi que plusieurs statuettes en terre blanche dont une autre déesse féminine (fig. 106), des *Risus* et de très nombreux fragments de chevaux (fig. 107). Par ailleurs, une série de trois plats ou assiettes miniatures en alliage de métaux blancs représentant des Nymphes accompagnaient la statuaire (fig. 108). Le



Fig. 107 – Statuette en terre blanche représentant deux chevaux (cliché : D. Gliksman, Inrap).

décor représente deux femmes nues placées de part et d'autre de la vasque circulaire d'une fontaine. La bouche alimentant la fontaine en eau est figurée au-dessus de la vasque par un masque. Une quatrième assiette miniature représente les Grâces devant la façade d'un temple dont le décor des rampants du fronton représente des croissants de lune <sup>139</sup>.

Un autre élément intéressant de ce comblement supérieur est la ponctuation du remplissage par la présence d'animaux (bovidé, équidé, suidé) vraisemblablement jetés ou déposés entiers (pour certains) dans le puits. La question du dépôt est actuellement à l'étude.

Le comblement aérobie des puits et son milieu gorgé d'eau a permis la conservation d'éléments qui ne parviennent que très rarement jusqu'à nous : des objets en cuir, des artefacts façonnés en bois allant du simple seau d'eau jusqu'à d'exceptionnels ex-voto figurant des membres inférieurs et provenant de cinq essences différentes <sup>140</sup>. Ils représentent des parties anatomiques de corps d'adultes. L'état du bois indique une exposition prolongée des objets à l'air libre dont témoignent des attaques de xylophages <sup>141</sup>.

Enfin, le prélèvement de la totalité du sédiment qui a piégé l'environnement naturel du puits va permettre d'étudier les espèces végétales et animales présentes lors du fonctionnement et de l'abandon du sanctuaire.

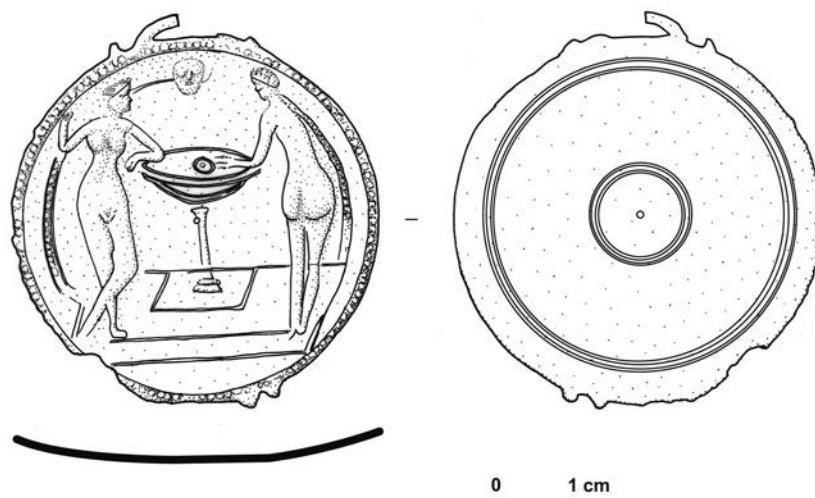
Le mobilier issu de ces puits permet actuellement d'envisager le démantèlement du lieu de culte à l'ultime fin du III<sup>e</sup> s.

Cette réflexion repose sur les éléments architecturaux retrouvés dans les puits : fragments de colonnes, *tegulae*, moellons de calcaire équarris dont la provenance ne fait aucun doute : il s'agit d'éléments issus du temple.

139. Étude du mobilier métallique effectuée par Alexia Morel (Inrap).

140. À ce propos voir Dietrich *et al.*, 2013, p. 34-37.

141. Étude xylologique effectuée par B. Lecomte-Schmitt (Inrap).



**Fig. 108** – Plat ou assiette miniature en alliage de métaux blancs représentant deux Nymphes encadrant la vasque d'une fontaine alimentée en eau par un masque au registre supérieur (dessin et DAO : B. Dubuis, Inrap).

Cette destruction et la mise au rebut d'objets liés au culte ne sont pas suivies d'une nouvelle phase de construction. Il semblerait que tout ou partie du site de Mesnil-Saint-Nicaise soit abandonné à cette période.

Pour ce qui est du IV<sup>e</sup> s., il existe peu d'indices prouvant la continuité du culte, si ce n'est un édicule de plan carré dont ne subsiste que la fondation en craie damée (fig. 103, n° 21). Ce dernier mesure 2 m de côté et est situé dans l'axe de l'entrée du temple, à 30 m au sud. Plusieurs monnaies, trouvées dans sa périphérie immédiate, datent de Valentinien et Constantin I<sup>er</sup>. À part ces maigres indices, aucun élément significatif ne permet de parler d'une continuité clairement établie au IV<sup>e</sup> s.

\*  
\* \*

Le complexe cultuel de Mesnil-Saint-Nicaise, édifié dès l'époque augustéenne, a subi de nombreux aménagements et réaménagements successifs. Tout d'abord, une plate-forme de crémation matérialise de manière certaine des pratiques

rituelles liées à des sacrifices de caprinés, puis l'édification d'un temple et de sa *cella* représentent la manifestation caractéristique d'une implantation de la religion romaine.

L'adjonction de plusieurs bâtiments dès le milieu du I<sup>er</sup> s. au sein du sanctuaire est forcément liée aux activités de ce dernier. Nous ne pouvons que souligner la continuité dans la topographie et le respect d'un dispositif initial.

La manière dont ces différentes structures participent à la vie du sanctuaire reste à préciser, puisqu'il s'agit de mieux repérer et de comprendre les cheminements réunissant ces trois périodes. En cela, l'étude de l'évolution chronologique dans ses détails et dans sa dynamique pourra nous éclairer sur l'évolution des rites, des institutions et des mentalités.

Les causes de ces transformations successives, en l'état actuel des recherches, sont difficiles à cerner.

La raison du démantèlement du temple et de l'abandon du sanctuaire demeure inconnue. Peu documentée sur ce site, la fréquentation au Bas-Empire attestée par quelques monnaies reste difficile à appréhender.